



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE – PROCEDURE ADAPTEE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de Saint Jean de la Ruelle

Correspondant : Mme Isabelle MARTIN-VALLET, Responsable du Pôle Affaires Juridiques, Hôtel de ville 71 rue Charles Beauhaire, 45142 Saint Jean de la Ruelle Cedex, tél. : 02 38 79 33 95, Poste ou 3381, télécopieur : 02 38 79 33 62, courriel : juridique@ville-saintjeandelaruelle.fr

Objet du marché : MARCHE DE PROGRAMMATION POUR LA CONSTRUCTION D'UN STADE DE FOOTBALL - ZAC ALLEVILLE NORD

Catégorie de services

Lieu d'exécution : ZAC Alleville Nord, 45140 Saint Jean de la Ruelle

Caractéristiques principales :

- Le marché est divisé en 2 phases :
PHASE 1 : Etude et définition des objectifs à atteindre en matière de performance énergétique et de limitation de l'impact environnemental.
PHASE 2 : Elaboration d'un pré-programme et d'un programme de construction incluant une étude des coûts d'investissement initiaux.
Les variantes ne sont pas acceptées.
- Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : L'enveloppe envisagée pour l'opération atteint 4.500.000 euro(s) TTC valeur janvier 2010, tous frais inclus mais hors frais d'acquisition des terrains.

Prestations divisées en lots : non

Durée du marché ou délai d'exécution : 3 mois à compter de la notification du marché

Date prévisionnelle de début des prestations (Marché de fournitures/services) : 01 avril 2010

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Financé par le budget général de la ville - Paiement par mandat administratif sous 35 jours

Les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés

Unité monétaire utilisée, l'euro

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- DC 4 (Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics)
- DC 5 (Déclaration du candidat, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics)
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas rédigés en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché :

- Pièces prévues aux articles D.8222-5 ou D.8222-7 et D.8222-8 du code du travail.
- Attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou documents équivalents en cas de candidat étranger.
- DC 7 ou documents équivalents en cas de candidat étranger (Etat annuel des certificats reçus, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics)
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas rédigés en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

- Valeur technique de l'offre notée sur une échelle de 1 à 5 points représentant la moyenne des sous critères suivants : Pluridisciplinarité de l'équipe, prise en compte des compétences attendues, (5 points, coef.1)- méthodologie (5 points coef.2): Structuration faisant apparaître clairement chaque étape de l'élaboration du programme. Le personnel dédié à chaque mission élémentaire sera présenté. Les intervenants (Urbaniste, animateur AEU, personnel communal) et l'approche environnementale devront être incorporés à l'élaboration du programme.- Délais (5 points coef.1) : Répartition des temps de travail et durée des missions élémentaires dans le cadre du délai global des 3 mois (60 %)
- Montant des offres noté sur 5 points, selon le dispositif décrit au règlement de consultation (40 %)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 03 mars 2010 à 12 h 00

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : ST10P01

Renseignements complémentaires :

Critères de sélection des candidatures : Les pièces figurant aux articles 44 et 45 du Code des Marchés Public et à l'arrêté du 28 août 2006.

Organe chargé des procédures de médiation :

Comite consultatif de règlement amiable des litiges de Nantes, Préfecture de Région Pays de Loire, 6 quai Ceyneray BP 33515 44035 Nantes Tél. 02 40 08 64 33.courriel : nathalie.gluck@pays-de-loire.pref.gouv.fr Télécopieur : 02 40 47 90 68.

Les renseignements sur l'introduction d'un recours peuvent être obtenus auprès du Tribunal Administratif d'Orléans, 28 rue de la Bretonnerie, 45057 ORLEANS CEDEX 1. E-mail : greffe.ta-orleans@juradm.fr. Tél. : 02 38 77 59 00 Télécopie 02 38 53 85 16
Recours gracieux : dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre; ce recours interrompt le délai.

Le référé précontractuel : La décision éventuelle de rejet de votre offre peut faire l'objet d'un recours contentieux introduit devant le tribunal administratif d'Orléans avant la notification du marché à l'entreprise attributaire.

Le juge des référés peut ordonner toutes mesures nécessaires à la sauvegarde d'une liberté fondamentale lorsqu'il est saisi sur le fondement de l'article L521-2 du code de justice administrative.

Le recours pour excès de pouvoir : La décision éventuelle de rejet de votre candidature ou votre offre est susceptible d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa notification

Le recours de pleine juridiction : en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, éventuellement assorti de demandes indemnitaires dans les 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché

Date d'envoi du présent avis à la publication : 08 février 2010

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus : Correspondant : M. Jean Marc Boullier, Centre technique municipal, 77 rue Croix Baudu, 45140 Saint Jean de la Ruelle, tél. : 02 38 79 58 03, télécopieur : 02 38 79 58 01, courriel : jmboullier@ville-saintjeandelaruelle.fr

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Hôtel de ville Pôle affaires juridiques, 71 rue Charles Beauhaire, 45140 Saint Jean de la Ruelle, tél. : 02 38 79 33 95, Poste ou 3381, télécopieur : 02 38 79 33 62, courriel : juridique@ville-saintjeandelaruelle.fr

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Pôle Affaires juridiques, Hôtel de ville 71 rue Charles Beauhaire, 45142 Saint Jean de la Ruelle, tél. : 02 38 79 33 95, Poste ou 3381, télécopieur : 02 38 79 33 62, courriel : juridique@ville-saintjeandelaruelle.fr, adresse internet : http://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?selected=0&PCSLID=CSL_2010_QsVi1K_oZG

Informations complémentaires :

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents : Remise gratuite du dossier de consultation partiellement par voie dématérialisée ou sur demande faite soit par télécopie, mail ou retrait auprès du Pôle Affaires juridiques de la ville.